



Le grain de sable

Septembre 1996

un barbu sur la brèche !

Certes, il n'est pas le seul barbu du village, mais sa barbe parait la plus longue (trop longue, au gré de quelques grincheux!) A cause d'elle, on le prend parfois pour un vieux sage. Et beaucoup de gens sont allés le consulter.

LE VILLAGE

Plusieurs villageois, par exemple, s'inquiétaient de voir le paysage de plus en plus troué par des sablières. D'autres se plaignaient amèrement du trafic incessant des poids lourds (ils firent même circuler une pétition). D'autres encore (ou les mêmes) se révoltaient d'entendre parler d'une piste pour ULM. Des parents aussi s'insurgeaient contre la présence du container à verres à proximité de l'école. Quelques uns, enfin, se posaient la question des évieris polluant la Seine ou des espaces boisés ... laissés à l'abandon. Et il ne faudrait pas oublier tous ceux qui souhaitaient la disparition du silo!

LE C.E.R.E.C.

Enfant de Seine et Marne (ce beau département, dont la dégradation n'a plus cessé depuis l'après-guerre), le barbu comprenait tous ces gens. Avec eux, il accepta de barrer le passage aux camions, d'aller discuter en sous-préfecture et ailleurs, et de former une association de villageois, dite "Comité d'Entente pour le Respect de l'Environnement de la Commune".

Les initiatives du C.E.R.E.C. n'ont pas été vaines. Ainsi l'insonorisation de la salle de classe a été réalisée, le revêtement silencieux de la chaussée a été mis en chantier et un délestage du trafic routier par Saint-Germain-Laval a été programmé.

AUJOURD'HUI

Cela ne règle pas tout. Il faut maintenant se préoccuper du plan d'occupation des sols, concocté par la municipalité. Ce P.O.S., en effet, va fixer des conditions au futur développement du village.

Or il se trouve des citoyens, à LA TOMBE, qui ignorent encore les limites de la commune. Le C.E.R.E.C. proposa donc, au cours de l'été, d'organiser une promenade, avec pique-nique, sur le territoire communal. Seule, une personne daigna répondre à l'invitation! Peut-être la date fut-elle mal choisie. C'est dommage et ça décourage un peu les bonnes volontés.

DEMAIN

Pour sa part, le barbu demeure sur la brèche. Car il écoute les enfants de LA TOMBE. Vers la fin des vacances, un garçon de douze-treize ans lui a confié ceci:

- "Qu'est-ce que je suis content d'habiter dans ce village!"
- "Ah bon! et pourquoi?" a demandé le vieil homme.
- "Parce qu'ici, on vit dans la nature", répondit le gamin, l'air épanoui.

J-C. LEGRAND

voir au verso →

Qui habite à La Tombe ?

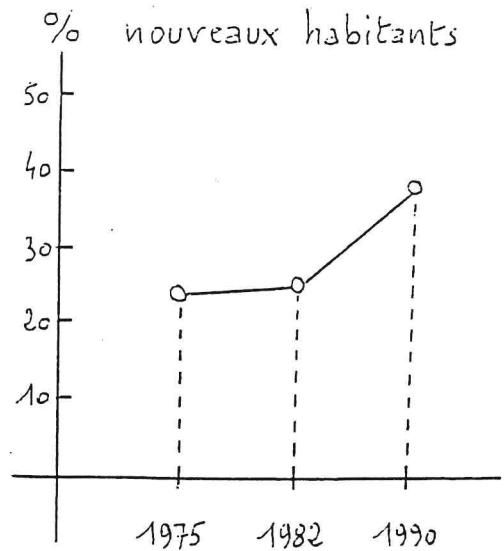
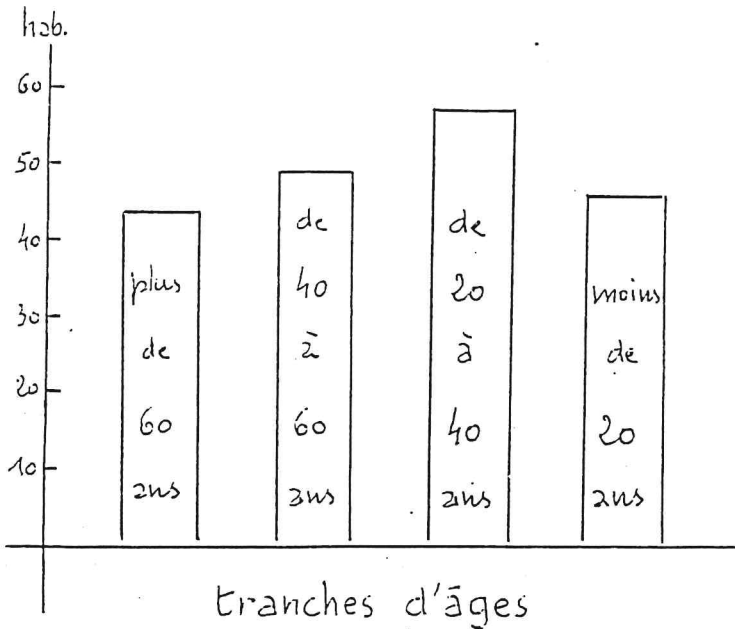
Selon le dernier recensement (effectué en 1990):

52,55% des habitants de la commune ont moins de 40 ans.

38,27% de la population globale sont de nouveaux habitants.

37,68% des ménages comptent de trois à six personnes.

Les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentent que 22,45% de l'ensemble de la population.



Conclusion: un nouveau dynamisme est possible!

Bulletin à déposer au siège de l'association (41 Grande Rue), après avoir coché la case adéquate.

Déjà membre du C.E.R.E.C., je règle ma cotisation pour l'année en cours.

Souhaitant devenir membre du C.E.R.E.C., je verse ma cotisation pour 1997.

NOM: PRENOM:

ADRESSE:

SIGNATURE:

(le montant de la cotisation est fixé à 100 Francs par famille)